

# Comptes annuels 2023



**LUNGENLIGA SCHWEIZ**  
**LIGUE PULMONAIRE SUISSE**  
**LEGA POLMONARE SVIZZERA**  
**LIA PULMUNARA SVIZRA**



# Table des matières

Management Summary	3
<hr/>	
Comptes annuels 2023 selon Swiss GAAP RPC	4
Rapport de l'organe de révision	4
Bilan	5
Comptes d'exploitation	6
Tableau des flux de trésorerie	8
Tableau de variation du capital	9
Annexe	10

# Management Summary

## « Un vent nouveau »

**Afin d'être parée pour l'avenir, la Ligue pulmonaire suisse hisse les voiles et prend de la vitesse. Cela se traduit par le développement d'une nouvelle stratégie globale, mais pas seulement.**

Le siège de la Ligue pulmonaire suisse a été transféré en juillet 2023 dans des bureaux modernes situés à Köniz. Ce déménagement a demandé beaucoup d'efforts au personnel car il a dans le même temps fallu continuer de traiter les affaires courantes. La lutte pour la mise en œuvre de l'initiative populaire « Enfants sans tabac », largement approuvée par le peuple, a nécessité un travail de longue haleine qui est encore loin d'être terminé. La Ligue pulmonaire suisse a mis en ligne son nouveau site Internet, participé à quatre congrès et développé une nouvelle stratégie globale. Les négociations contractuelles menées avec succès avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sont particulièrement réjouissantes. Plusieurs de ces temps forts et défis sont décrits en détail ci-après :

### Enquête relative à la satisfaction des patients et patientes

À la demande de la Ligue pulmonaire suisse, une entreprise indépendante a mené en septembre 2023 une enquête de satisfaction : les résultats montrent que la Ligue pulmonaire continue de fournir des prestations de haut niveau et que les patientes et patients en sont très satisfaits.

### Mandat pour le Centre de compétence tuberculose

La Ligue pulmonaire suisse s'est vu attribuer le mandat de direction du Centre de compétence tuberculose. Son contrat avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) expirera fin juin 2027.

### Renouvellement du contrat avec l'Office fédéral des assurances sociales

Le nouveau contrat de soutien financier à l'aide aux invalides pour les années 2024 à 2027 a été signé en décembre 2023 avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

### Mise en ligne du nouveau site Internet

Un projet mené conjointement avec les Ligues pulmonaires cantonales a permis de mettre en ligne à l'été 2023 une nouvelle plateforme transversale et uniformisée grâce à laquelle la Ligue pulmonaire peut encore mieux se positionner en tant que centre de compétence dans le domaine des poumons et des voies respiratoires. Les premières analyses ont montré que le nouveau site Internet avait permis d'améliorer fortement la visibilité des offres.

### Finances

Avec **7,8 millions de francs**, les coûts totaux (hors RespiGO) sont inférieurs au budget défini pour l'année 2023 (**9,1 millions de francs**). De même, les frais de personnel sont inférieurs de 0,41 million de francs (-10,3%) et les frais de tiers de 0,88 million de francs (-17,3%) aux prévisions.

En collaboration avec les Ligues cantonales, la Ligue pulmonaire suisse a réussi à mettre en œuvre de manière ciblée et efficace une grande partie des activités prévues. La Ligue pulmonaire suisse se félicite de tout ce qui a été réalisé au cours de l'année écoulée.

# Rapport de l'organe de révision



Treuhand · Wirtschaftsprüfung  
Wirtschaftsberatung · Steuerberatung



**unico thun ag**  
Niesenstrasse 1 · Postfach · CH-3602 Thun  
Tel. +41 33 227 33 99 · Fax +41 33 227 33 90  
info@unicothun.ch · www.unicothun.ch

RAB Reg.-Nr. 500'503  
Expert-réviseur agréé

Rapport de l'organe de révision sur  
le contrôle restreint à l'attention  
du Conseil des délégués de la  
Ligue pulmonaire suisse  
Berne

Thoune, le 16 mai 2024  
ha

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue pulmonaire suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 (de la page 4 à la page 23). Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

unico thun ag

  
Heidi Ambühl  
Experte-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Jürg Rolli  
Expert-réviseur agréé

Annexe Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Jürg Rolli, dipl. Wirtschaftsprüfer · Sandro Schmid, dipl. Wirtschaftsprüfer  
Heidi Ambühl, dipl. Steuerexperten, dipl. Wirtschaftsprüferin · Patrik Herrmann, dipl. Wirtschaftsprüfer

# Bilan au 31.12.2023

	Commentaires	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>Actif</b>			
<b>Actif circulant</b>		<b>7'604'215</b>	<b>9'007'390</b>
– Liquidités	1	4'859'779	5'968'678
– Créances pour livraisons et prestations	2	30'193	192'158
– Créances de proches	3	2'404'101	2'557'909
– Autres créances	4	97'755	123'533
– Compte de régularisation actif	5	212'387	165'112
<b>Actif immobilisé</b>		<b>7'848'669</b>	<b>5'806'226</b>
– Titres	6	7'382'530	5'754'300
– Actif corporel mobile	7	466'139	51'926
– Immobilisations incorporelles	8	0	0
<b>Total actif</b>		<b>15'452'884</b>	<b>14'813'616</b>
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>7'437'099</b>	<b>7'840'907</b>
– Engagements envers des livraisons et des prestations	9	374'857	759'830
– Obligations envers des proches	10	5'430'140	4'481'416
– Contrat de construction à long terme	11	1'343'593	1'970'342
– Compte de régularisation passif	12	288'510	629'318
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>16'076</b>	<b>172'300</b>
– Provisions à long terme	13	16'076	172'300
<b>Capital des fonds</b>	14	<b>3'690'982</b>	<b>3'096'558</b>
<b>Capital d'organisation</b>	15	<b>4'308'727</b>	<b>3'703'851</b>
– Capital de base		1'505'148	1'505'148
– Capital lié		2'803'579	2'198'703
– Résultat annuel		0	0
<b>Total Passif</b>		<b>15'452'884</b>	<b>14'813'616</b>

## Comptes d'exploitation 2023

	Commentaires	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>Produits d'exploitation</b>			
<b>Donations reçues</b>	16	<b>4'615'142</b>	<b>5'086'743</b>
– Dons libres		2'733'536	3'131'959
– Legs pour libre disposition		827'033	1'085'868
– Dons affectés		987'572	832'938
– Dons des fondations pour LPS		67'000	35'978
<b>Contributions des pouvoirs publics</b>		<b>576'843</b>	<b>467'356</b>
– Confédération OFSP		240'311	174'268
– Confédération SEM		0	16'525
– Confédération OFAS	17	241'754	192'844
<i>Confédération OFAS produit total</i>		<i>5'456'883</i>	<i>5'456'883</i>
<i>Montant pour les Ligues pulmonaires cantonales</i>		<i>-5'215'129</i>	<i>-5'264'039</i>
– Confédération SEFRI		94'778	83'719
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>553'743</b>	<b>708'185</b>
– Prestations de service en faveur de tiers		84'838	32'286
– Sponsoring		8'071	2'443
– Contributions des participants vacances et formation continue		372'945	434'273
– Produits provenant de proches	18	97'397	130'984
– Pertes sur débiteurs		-150'000	0
– Divers		140'492	108'201
<b>Contributions des Ligues</b>		<b>5'960'965</b>	<b>5'927'680</b>
– Contributions ordinaires	19	4'000'000	4'000'000
– Contributions affectées	20	1'960'964	1'927'680
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>11'706'692</b>	<b>12'189'964</b>

	Commentaires	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>Charges d'exploitation</b>			
<b>Charges directes de projets</b>	21	<b>5'664'267</b>	<b>6'278'423</b>
– Frais de personnel	22	1'809'453	2'177'619
– Frais de voyage et de représentation		56'633	29'472
– Charges de projets		3'362'536	3'606'193
– Frais d'entretien		959	1'094
– Charges en matière de recherches	23	351'237	419'313
– Amortissements	22	83'450	44'732
<b>Frais de fundraising</b>	16	<b>2'898'084</b>	<b>3'436'930</b>
– Frais de personnel	22	293'608	245'230
– Frais de voyage et de représentation		2'331	0
– Charges d'exploitation		1'304'892	1'407'474
– Frais d'entretien		313	420
– Amortissements	22	1'904	107'650
– Versement de l'excédent de fundraising	24	1'295'036	1'676'156
<b>Frais administratifs</b>	25	<b>2'233'827</b>	<b>2'155'057</b>
– Frais de personnel	22	990'242	903'149
– Frais de voyage et de représentation		23'231	19'366
– Charges d'exploitation		1'174'320	1'221'086
– Frais d'entretien		0	274
– Amortissements	22	46'034	11'183
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>10'796'178</b>	<b>11'870'410</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	26	<b>910'514</b>	<b>319'554</b>
Résultat financier	27	230'500	–485'211
– Produits financiers		370'416	93'718
– Charges financières		–139'916	–578'928
Résultat exceptionnel		58'286	0
– Produits exceptionnels		58'286	0
<b>Résultat annuel avant variation du capital des fonds</b>		<b>1'199'300</b>	<b>–165'657</b>
Variation du capital des fonds		–594'424	230'949
– Attribution		–1'054'715	–832'938
– Utilisation		460'291	1'063'887
<b>Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)</b>		<b>604'876</b>	<b>65'292</b>
Résultat des fonds lié		–604'876	–65'293
– Attribution		–894'033	–1'121'846
– Utilisation		289'157	1'056'554
<b>Résultat annuel</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

## Tableau des flux de trésorerie

	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat avant contributions des pouvoirs publics	28'033	-402'064
Contributions des pouvoirs publics	576'843	467'356
<b>Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation</b>	<b>604'876</b>	<b>65'292</b>
<b>Variation du capital du fonds</b>	<b>594'424</b>	<b>-230'949</b>
Amortissements et corrections de valeur des actifs immobilisés	131'388	163'565
Bénéfice sur vente d'actifs immobilisés	-1'634	0
Diminution / (augmentation) des provisions	-156'224	145'300
Diminution / (augmentation) des titres (perte / gain de change)	-135'495	380'548
Diminution / (augmentation) des créances	341'550	-900'330
Diminution / (augmentation) des comptes de régularisation actifs	-47'275	1'710'710
Augmentation / (diminution) des dettes à court terme	563'750	923'680
Augmentation / (diminution) des avances sur contrats à long terme	-626'749	1'140'228
Augmentation / (diminution) des comptes de régularisation passifs	-340'809	-403'295
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>927'802</b>	<b>2'994'748</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-560'934	-17'479
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	16'967	0
Investissements en actifs financiers	-3'958'056	-2'308'446
Désinvestissements d'actifs financiers	2'465'322	0
Investissements en immobilisations incorporelles	0	0
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	0	0
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-2'036'701</b>	<b>-2'325'925</b>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-1'108'899</b>	<b>668'823</b>
<b>Justification des liquidités</b>		
État initial disponibilités	5'968'678	5'299'855
État final disponibilités	4'859'779	5'968'678
<b>Diminution (-) / Augmentation (+) des liquidités</b>	<b>-1'108'899</b>	<b>668'823</b>

En 2023, les intérêts ont généré 121'940 francs (année précédente : 55'428 francs) de recettes (aucune dépense). Les impôts sur le revenu n'ont donné lieu à aucune recette ni dépense.



# Tableau de variation du capital

	État au 1.1.2023 en CHF	Dotation en CHF	Utilisation en CHF	Transfert en CHF	Total variation en CHF	État au 31.12.2023 en CHF
<b>Capital des fonds</b>						
Fonds Tuberculose	387'147	54'643	0	0	54'643	441'790
Fonds de promotion	1'863'586	798'272	-294'434	0	503'838	2'367'424
Fonds d'encouragement de la recherche	797'002	201'800	-124'716	-103'838	-26'754	770'248
Fonds LOX	48'823	0	-28'003	0	-28'003	20'820
Fonds PLuS-Programm	0	0	-13'138	103'838	90'700	90'700
<b>Total Capital des Fonds</b>	<b>3'096'558</b>	<b>1'054'715</b>	<b>-460'291</b>	<b>0</b>	<b>594'424</b>	<b>3'690'982</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
Capital de base	1'505'148	0	0	0	0	1'505'148
Capital lié	2'198'703	894'033	-289'157	0	604'876	2'803'579
– Fonds pour malades chroniques	56'160	0	0	0	0	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	141'767	0	-12'500	0	-12'500	129'267
– Fonds projets	2'000'776	894'033	-276'657	0	617'376	2'618'153
Résultat annuel	0	0	0	0	0	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>3'703'851</b>	<b>894'033</b>	<b>-289'157</b>	<b>0</b>	<b>604'876</b>	<b>4'308'727</b>

	État au 1.1.2022 en CHF	Dotation en CHF	Utilisation en CHF	Transfert en CHF	Total variation en CHF	État au 31.12.2022 en CHF
<b>Capital des fonds</b>						
Fonds Tuberculose	416'847	0	-29'700	0	-29'700	387'147
Fonds de promotion	2'054'364	705'707	-896'485	0	-190'778	1'863'586
Fonds d'encouragement de la recherche	807'473	127'231	-137'702	0	-10'471	797'002
Fonds LOX	48'823	0	0	0	0	48'823
<b>Total Capital des Fonds</b>	<b>3'327'507</b>	<b>832'938</b>	<b>-1'063'887</b>	<b>0</b>	<b>-230'949</b>	<b>3'096'558</b>
<b>Capital de l'organisation</b>						
Capital de base	1'505'148	0	0	0	0	1'505'148
Capital lié	2'133'411	1'121'846	-1'056'554	0	65'293	2'198'703
– Fonds pour malades chroniques	56'160	0	0	0	0	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	141'767	0	0	0	0	141'767
– Fonds projets	1'935'484	1'121'846	-1'056'554	0	65'293	2'000'777
Résultat annuel	0	0	0	0	0	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>3'638'559</b>	<b>1'121'846</b>	<b>-1'056'554</b>	<b>0</b>	<b>65'293</b>	<b>3'703'851</b>

Des explications détaillées sur le capital figurent en annexe,  
au point 14 « Capital de fonds ».

# Principes comptables et d'évaluation

## Clôture effectuée selon Swiss GAAP RPC

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, conformément aux exigences en vigueur pour les organisations collectant des fonds qui disposent du label de qualité de la Fondation ZEW. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives ZEW, aux statuts de la Ligue pulmonaire suisse (LPS), ainsi qu'aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels reflètent dès lors la situation réelle de l'état du patrimoine, des finances et des recettes de la LPS. Les bases d'évaluation générales selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC s'appliquent. La présente clôture des comptes selon les recommandations de Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial. Les comptes annuels ont été bouclés selon les recommandations remaniées de Swiss GAAP RPC (valables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020). En raison de l'application de la Swiss GAAP RPC 28, la présentation du tableau des flux de trésorerie de l'année précédente a été adaptée.

## Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation sont conformes aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Cela signifie concrètement que les postes sont évalués comme suit :

- Les liquidités à la valeur nominale.
- Les créances à la valeur nominale, après déduction des corrections de valeur nécessaires dans le cadre de correctifs de valeurs individuels. Aucune correction de valeur forfaitaire (ducroire) n'a été effectuée.
- Les mandats à long terme selon les coûts cumulés (méthode de la comptabilisation à l'exécution de la prestation).
- Les titres (immobilisations financières) à leur cours, sur la base des évaluations des banques au 31.12.2023.
- Pour les immobilisations corporelles mobiles et les immobilisations incorporelles, l'évaluation est effectuée en fonction des valeurs d'acquisition, après déduction des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les amortissements se font de manière linéaire d'après les valeurs d'acquisition, en se fondant sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation suivantes ont été prises en considération :

Machines de bureau, infrastructure TIC (ordinateurs, serveurs, logiciels standard)	3 ans
Logiciel de gestion (immobilisations corporelles mobiles), systèmes de communication	5 ans
Mobilier et installations	8 ans

Pour les immobilisations corporelles, la limite d'inscription à l'actif est de 1'000 francs ; cela signifie que les acquisitions ne dépassant pas ce montant ne sont pas portées à l'actif.

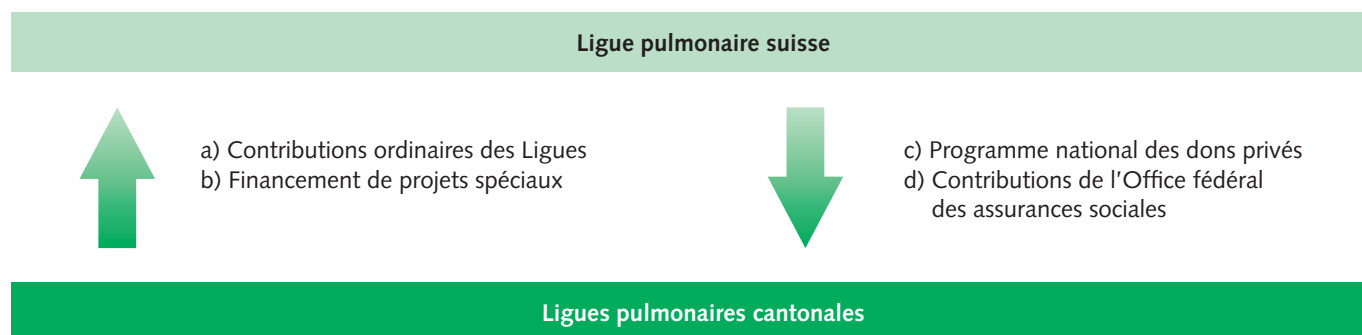
- Les actifs immatériels générés par la Ligue pulmonaire elle-même ne sont pas portés à l'actif.
- Des provisions sont constituées pour des obligations probables existant à la date de clôture du bilan et dont le montant et / ou l'échéance n'est pas connu(e) avec certitude mais évaluable.
- Les capitaux de tiers à leur valeur nominale.
- Tous les chiffres sont exprimés en CHF et arrondis au franc près.
- Devises étrangères : les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués au cours bancaire à la date de clôture du bilan. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour en question.

Position	31.12.2023	31.12.2022
EUR	0.93	0.99
USD	0.84	0.93
DKK	12.47	13.28

## Cercle des proches

Par « proches », nous entendons les 17 Ligues pulmonaires cantonales (année précédente : 18 Ligues pulmonaires cantonales), le Don suisse pour les malades pulmonaires et tuberculeux et la Société Suisse de Pneumologie (SSP).

**Principes des flux de trésorerie de la Ligue pulmonaire Suisse (LPS) aux Ligues pulmonaires cantonales et de ces dernières à la LPS.**



Les principaux flux de trésorerie entre les Ligues pulmonaires cantonales et la LPS incluent les contributions versées chaque année, celles destinées à des projets spéciaux, et de temps en temps des contributions individuelles importantes.

Font partie des flux de trésorerie annuels des Ligues cantonales à la LPS : a) les contributions ordinaires des Ligues pour la compensation des prestations fournies, qui s'élèvent à 4,0 millions de francs (année précédente : 4,0 millions). b) le financement de projets spéciaux comprenant les contributions au Fonds de la recherche, qui s'élèvent à 0,4 million de francs (année précédente : 0,4 million), et à RespiGO, à hauteur de 1,5 million de francs (année précédente : 4,4 millions).

De plus, des fonds de l'OFAS d'un montant de 1 million de francs (année précédente : 1,1 million) ont été reversés à la LPS par les Ligues pulmonaires cantonales. Au total, les flux de trésorerie majeurs provenant des Ligues cantonales vers la LPS s'élèvent ainsi en 2023 à 6,9 millions de francs (année précédente : 9,9 millions).

Font partie des flux de trésorerie allant annuellement de la LPS aux Ligues cantonales : c) l'excédent provenant du programme national de dons privés à hauteur de 1,6 million de francs (année précédente : 1,9 million), et d) la compensation des prestations découlant de la convention ad hoc conclue entre la LPS et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ainsi que des contrats de sous-traitance pour le conseil et les cours, qui s'élève à 4,9 millions de francs (année précédente : 4,9 millions).

En outre, 0,3 million de francs (année précédente : 0,8 million) ont été reversés au titre du projet RespiGO 2020 et de son exploitation. Au total, les flux de trésorerie majeurs allant de la LPS aux Ligues cantonales s'élèvent donc à 6,8 millions de francs en 2023 (année précédente : 7,6 millions).

# Précisions relatives au bilan et au compte d'exploitation

## 1. Liquidités

Les liquidités ont diminué de 1'108'899 francs en 2023 après avoir augmenté de 668'338 en 2022.

## 2. Créances résultant de livraisons et de prestations à des tiers

Les créances émanant de projets se répartissent de la manière suivante :

	2023 en CHF	2022 en CHF
Formation continue*	1'775	11'595
Séjours bol d'air	0	5'648
Tuberculose	0	122'517
Fundraising	0	15'000
Thérapie à domicile	28'418	25'872
Communication	0	6'366
Autres créances	0	5'160
<b>Total des créances émanant de projets</b>	<b>30'193</b>	<b>192'158</b>

\* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organismes de santé.

## 3. Créances résultant de livraisons et de prestations à des proches

	2023 en CHF	2022 en CHF
Prestations psychosociales	1'975	0
Communication	2'780	0
Thérapie à domicile	312	0
Facturation annuelle des Ligues cantonales	2'399'034	2'557'909
<b>Total des créances vis-à-vis de proches</b>	<b>2'404'101</b>	<b>2'557'909</b>

#### 4. Autres créances

	2023 en CHF	2022 en CHF
Caisse de compensation AVS	0	57'086
Impôt anticipé	47'962	5'426
Garantie de loyer	43'290	0
Autres créances	6'503	61'021
<b>Total des autres créances</b>	<b>97'755</b>	<b>123'533</b>

#### 5. Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs se composent comme suit :

	2023 en CHF	2022 en CHF
TIC	5'690	29'552
Séjours bol d'air	6'730	0
Fundraising	21'397	23'016
Thérapie à domicile	0	44
Prévention	4'495	0
Crédit lié au système de gestion des patients	150'000	0
Total des dépenses pour les projets de la nouvelle année	188'312	52'612
Autres comptes de régularisation actifs	24'075	112'500
<b>Total des comptes de régularisation actifs</b>	<b>212'387</b>	<b>165'112</b>

## 6. Immobilisations financières

Les titres ont un caractère de placement à moyen et long terme. En outre, des liquidités ont été placées à court terme.

	2023	2022
	Poste en valeurs de marché en CHF	Poste en valeurs de marché en CHF
Obligations	704'016	652'495
Fonds de placement en obligations	17'434	17'465
Actions	1'621'301	1'556'424
Fonds immobiliers	455'610	551'703
Total des titres	2'798'361	2'778'087
Placements à court terme	4'584'169	2'976'213
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>7'382'530</b>	<b>5'754'300</b>

La stratégie de placement vise à préserver la valeur des fonds investis et à obtenir un rendement approprié sur le long terme. Cette stratégie est prudente et défensive. L'objectif est de parvenir à une diversification entre les classes d'actifs, les secteurs et les titres. Dans le cadre de l'ensemble des placements de patrimoine, on veille au respect des trois critères suivants : santé, environnement et équité. En principe, on investit les fonds propres jusqu'à concurrence du montant maximal du capital d'organisation et, dans la mesure où la planification des liquidités le permet, les liquidités disponibles à moyen terme. Les liquidités non utilisées peuvent également être placées à court terme. On s'efforce de répartir les risques liés aux liquidités.

## 7. Immobilisations corporelles mobiles

	Effectif au 1.1.2023 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2023 en CHF
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Mobilier et installations	205'000	137'363	54'621	287'741
Aménagement locatif	0	368'624	0	368'624
Machines de bureau	5'300	11'114	0	16'414
ICT de la centrale	324'801	12'294	0	337'095
Installations de communication	117'401	31'540	0	148'941
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
<b>Total</b>	<b>656'999</b>	<b>560'933</b>	<b>54'621</b>	<b>1'163'310</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Mobilier et installations	160'414	37'718	39'288	158'844
Aménagement locatif	0	73'725	0	73'725
Machines de bureau	3'534	5'471	0	9'005
ICT de la direction	321'183	6'205	0	327'388
Installations de communication	115'443	8'270	0	123'713
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
<b>Total</b>	<b>605'072</b>	<b>131'388</b>	<b>39'288</b>	<b>697'172</b>
<b>Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel</b>	<b>51'926</b>			<b>466'139</b>

	Effectif au 1.1.2022 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2022 en CHF
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Mobilier et installations	193'393	11'606	0	205'000
Machines de bureau	5'300	0	0	5'300
ICT de la centrale	318'928	5'873	0	324'801
Installations de communication	117'401	0	0	117'401
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
<b>Total</b>	<b>639'520</b>	<b>17'479</b>	<b>0</b>	<b>656'999</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Mobilier et installations	151'938	8'476	0	160'414
Machines de bureau	1'767	1'767	0	3'534
ICT de la direction	303'708	17'475	0	321'183
Installations de communication	113'307	2'136	0	115'443
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
<b>Total</b>	<b>575'220</b>	<b>29'854</b>	<b>0</b>	<b>605'072</b>
<b>Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel</b>	<b>64'300</b>			<b>51'926</b>

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles mobiles s'élève à 1'400'000 francs (année précédente : 1'400'000 francs). Il n'y a pas eu de pertes de valeur en 2023.



## 8. Immobilisations corporelles

	Effectif au 1.1.2023 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2023 en CHF
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Logiciels	55'892	0	0	55'892
Gestion d'adresses	914'013	0	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	102'513	0	0	102'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
<b>Total</b>	<b>2'166'410</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2'166'410</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Logiciels	55'892	0	0	55'892
Gestion d'adresses	914'013	0	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	102'513	0	0	102'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
<b>Total</b>	<b>2'166'410</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2'166'410</b>
<b>Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels</b>	<b>0</b>			<b>0</b>

	Effectif au 1.1.2022 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2022 en CHF
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Logiciels	68'965	0	13'073	55'892
Gestion d'adresses	914'013	0	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	102'513	0	0	102'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
<b>Total</b>	<b>2'179'483</b>	<b>0</b>	<b>13'073</b>	<b>2'166'410</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Logiciels	67'607	1'358	13'073	55'892
Gestion d'adresses	781'661	132'352	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	102'513	0	0	102'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
<b>Total</b>	<b>2'045'772</b>	<b>133'714</b>	<b>13'073</b>	<b>2'166'410</b>
<b>Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels</b>	<b>133'711</b>			<b>0</b>

Les immobilisations incorporelles concernent l'acquisition de logiciels et la gestion des adresses, qui sont surtout exploitées pour le fundraising et la formation continue. Il n'y a pas eu de pertes de valeur en 2023.

## 9. Engagements envers des tiers

	2023 in CHF	2022 in CHF
Formation continue*	4'386	8'112
Logiciel de gestion de patients	126'562	85'904
Contrôle de groupe	2'192	300
Centre de compétence tuberculose	7'192	9'663
Coordination et développement de la thérapie à domicile	15'016	31'838
Communication	5'638	234'165
Fundraising	148'509	206'488
Encouragement de la recherche	665	0
Direction	5'090	65'237
Total des engagements émanant de projets	315'250	641'707
Autres engagements résultant de livraisons et de prestations	59'607	118'123
<b>Total des engagements envers des tiers</b>	<b>374'857</b>	<b>759'830</b>

\* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organismes de santé.

## 10. Engagements envers des proches

Ce poste comprend essentiellement le versement prévu de l'excédent de dons privés 2023 (après déduction de la contribution à l'encouragement de la recherche) d'un montant de 971'277 francs (année précédente : 1'256'817 francs) en faveur des Ligues cantonales, ainsi que les fonds non nécessaires et n'ayant pas encore été remboursés pour l'exploitation 2023 du système de gestion des patients et des thérapies RespiGO à hauteur de 102'085 francs (année précédente : 102'085 francs). À cela s'ajoutent 4'191'651 francs (année précédente : 2'923'451 francs) de fonds OFAS non encore utilisés de la période 2020 à 2023 en faveur des Ligues cantonales.

**11. Paiements anticipés de mandats à long terme**

Les mandats incluent le développement du nouveau système de gestion des patients et des thérapies RespiGO ainsi que la refonte de l'Intranet.

Aperçu des mandats de production à long terme :

	2023 en CHF	2022 en CHF
Charges cumulées	11'847'925	11'847'925
Acomptes reçus	13'191'518	13'818'267
<b>Solde</b>	<b>1'343'593</b>	<b>1'970'342</b>

**12. Comptes de régularisation passifs**

Les comptes de régularisation passifs se composent comme suit :

	2023 en CHF	2022 en CHF
Logiciel de gestion de patients	70'795	202'254
Prévention	0	1'387
Fundraising	811	29'088
Thérapie à domicile	28'212	147'505
Séjours bol d'air	0	873
Prestations psychosociales	0	7'200
Formation continue*	60	5'679
Total des régularisations pour les projets de l'exercice sous revue	99'878	393'986
Autres comptes de régularisation passifs	188'632	235'332
<b>Total comptes de régularisation passifs</b>	<b>288'510</b>	<b>629'318</b>

\* Cours destinés au perfectionnement du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organisations de santé.

### 13. Provisions à long terme

Après un certain nombre d'années au service de la Ligue pulmonaire suisse, le personnel touche une prime de fidélité. Les droits au prorata de 5 ans d'engagement sont provisionnés.

La provision à long terme de 150'000 francs n'a pas été utilisée et a donc été dissoute.

	Valeur comptable au 1.1.2023 en CHF	Constitution en CHF	Utilisation en CHF	Dissolution en CHF	Valeur comptable au 31.12.2023 en CHF
Provisions à long terme	150'000	0	0	150'000	0
Provision pour primes de fidélité	22'300	16'076	6'027	16'273	16'076
<b>Total</b>	<b>172'300</b>	<b>16'076</b>	<b>6'027</b>	<b>166'273</b>	<b>16'076</b>

	Valeur comptable au 1.1.2022 en CHF	Constitution en CHF	Utilisation en CHF	Dissolution en CHF	Valeur comptable au r 31.12.2022 en CHF
Provisions à long terme	0	150'000	0	0	150'000
Provision pour primes de fidélité	27'000	0	4'700	0	22'300
<b>Total</b>	<b>27'000</b>	<b>150'000</b>	<b>4'700</b>	<b>0</b>	<b>172'300</b>

### 14. Capital de fonds

Ce capital englobe des fonds avec affectation limitée ainsi que des dons effectués par des tiers en faveur de la LPS dans un but bien précis qui limite leur utilisation.

Le Fonds Tuberculose, qui découle des contrats conclus avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), a pour objectif d'assurer la direction et l'exploitation du Centre de compétence tuberculose. Le Fonds de promotion est alimenté au moyen des dons à affectation déterminée, qui sont utilisés pour financer des activités spécifiques aux thèmes pour lesquels ils ont été collectés. Le Fonds d'encouragement de la recherche rassemble des dons à affectation déterminée. Depuis 2013, année lors de laquelle il a été alimenté par une contribution spéciale de la part de l'ensemble des Ligues,

on y verse chaque année une partie des montants émanant du programme de dons privés. Ces ressources financières sont utilisées conformément aux dispositions réglementaires de l'encouragement de la recherche. Le Fonds de promotion comprend les fonds à affectation déterminée pour l'aide aux patients asthmatiques, les personnes souffrant d'un grave handicap respiratoire ainsi que des projets individuels (séjours bol d'air, assistance de personnes atteintes de maladies pulmonaires du Tessin). Le fonds LOX contribue à favoriser la mobilité des patientes et patients qui dépendent d'oxygène liquide.

De plus amples informations figurent dans le tableau de variation du capital.

**15. Capital d'organisation**

Le capital d'organisation comprend non seulement le capital social, mais aussi le capital lié. De plus amples informations figurent dans le tableau de variation du capital.

**16. Dons reçus**

	2023 en CHF	2022 en CHF
Produits issus du fundraising	4'615'142	5'086'743
Charges relatives au fundraising (y c. frais généraux et de personnel)	1'603'048	1'760'774
<b>Produits nets</b>	<b>3'012'094</b>	<b>3'325'969</b>

Le poste « Charges relatives au fundraising » ne tient pas compte du versement de 1'295'036 francs (année précédente : 1'676'156 francs) aux Ligues pulmonaires cantonales.

Les charges relatives au fundraising ainsi que les charges administratives sont calculées selon la méthode ZEWO.

**17. Contributions des pouvoirs publics : Confédération (OFAS)**

Sur le montant total de 5'456'883 francs (année précédente : 5'456'883 francs) reçu de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), 241'754 francs (année précédente : 192'844 francs) ont été versés à la LPS, le reste étant réservé aux Ligues pulmonaires cantonales. Le montant total de 2023 correspond aux acomptes de l'année sous revue.

La présentation des produits bruts de l'OFAS dans le compte d'exploitation est une exigence découlant de la recertification selon le label ZEWO en 2013.

Dans le cadre des contrats de sous-traitance avec les Ligues cantonales, deux acomptes pour l'année en cours ainsi que le décompte final de l'année précédente sont à chaque fois déduits.

Ligue	Crédit 2023 en CHF	Crédit 2022 en CHF
Argovie	414'125	414'125
Deux Bâle	495'048	495'048
Berne	683'007	683'007
Fribourg	127'595	127'595
Genève	0	0
Glaris	16'570	16'570
Grisons	4'558	4'558
Jura	28'257	28'257
Neuchâtel	810'732	810'732
Saint-Gall–Appenzell	60'221	60'221
Schaffhouse	34'264	34'264
Soleure	313'799	313'799
Thurgovie	194'393	194'393
Tessin	265'354	265'354
Uri	0	20'707
Vaud	787'861	787'861
Valais	303'757	303'757
Suisse centrale	371'065	350'358
<b>Total</b>	<b>4'910'606</b>	<b>4'910'606</b>

#### 18. Produits provenant de proches

Les recettes, qui proviennent principalement des Ligues cantonales, sont liées à des prestations spécifiques aux Ligues et à la vente de matériel.

**19. Contributions ordinaires des Ligues**

Par le biais des contributions ordinaires, les Ligues cantonales financent la sous-couverture des frais à titre de compensation des prestations fournies en fonction d'une clé de répartition définie dans le règlement financier.

**20. Contributions affectées des Ligues**

Il s'agit principalement de la contribution annuelle réglementaire des Ligues pulmonaires cantonales au Fonds de la recherche pour un montant de 325'000 francs (année précédente : 419'039 francs) et des contributions à l'exploitation du système de gestion des patients et des thérapies RespiGO à hauteur de 1'574'748 francs (année précédente : 1'624'748 francs).

**21. Charges directes de projets**

Les charges directes de projets comprennent les activités suivantes de la LPS :

	<b>2023</b> en CHF	<b>2022</b> en CHF
Thérapie à domicile	813'044	956'033
Prestations psychosociales	156'412	174'622
Séjours bol d'air	293'172	245'914
Centre de compétence tuberculose	224'505	264'463
Promotion de la santé, prévention et politique	193'634	261'303
Encouragement de la recherche	432'728	533'279
TIC de l'association	1'843'583	1'635'079
Communication	794'175	1'239'788
Formation continue*	642'817	688'248
Controlling de groupe	270'197	274'892
Charges liées au coronavirus	0	4'802
<b>TOTAL</b>	<b>5'664'267</b>	<b>6'278'423</b>

\* Cours destinés au perfectionnement du personnel spécialisé des Ligues cantonales et d'autres organisations de santé.



## 22. Charges de personnel

Au cours de l'année sous revue, on dénombrait en tout 37 collaboratrices et collaborateurs (année précédente : 39), pour un total moyen de 2'240 équivalents temps plein (année précédente : 2'304). À la fin de l'année sous revue, 29 collaboratrices et collaborateurs (année précédente : 27) totalisant 2'295 équivalents temps plein (année précédente : 2'040) travaillaient pour la LPS.

Le personnel de la LPS est assuré auprès de la caisse de pension Fondation Abendrot. Les cotisations à la caisse de pension accumulées pendant cette période s'élèvent à 266'560 francs (année précédente : 257'829 francs).

Les charges envers l'institution de prévoyance du personnel se montent à 266'560 francs (année précédente : 257'829 francs).

L'excédent de couverture de la Fondation Abendrot au 31.12.2023 est de 112,7% (année précédente : 111,8%). La LPS ne dispose pas de réserves pour les cotisations de l'employeur.

	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>Charges de personnel</b>	<b>3'093'303</b>	<b>3'325'998</b>
– Projets	1'809'453	2'177'619
– Fundraising	293'608	245'230
– Administration	990'242	903'149
<b>Amortissements</b>	<b>131'388</b>	<b>163'565</b>
– Projets	83'450	44'732
– Fundraising	1'904	107'650
– Administration	46'034	11'183

## 23. Encouragement de la recherche

Le Fonds de la recherche n'a pas soutenu de nouveaux projets de recherche en 2023 (année précédente : 5 projets de recherche pour un total de 500'000 francs).

Un montant de 351'237 francs (année précédente : 419'313 francs) a été versé pour l'ensemble des projets de recherche approuvés, le soutien s'effectuant par tranches.

#### 24. Versement aux Ligues cantonales de l'excédent lié au fundraising

L'excédent résultant du fundraising est versé aux Ligues sur la base d'une clé de répartition définie dans le règlement financier. Depuis 2013, une partie de cet excédent est versée au Fonds d'encouragement de la recherche. Les Ligues qui en bénéficient doivent préciser dans leur rapport annuel l'utilisation qui en est faite.

#### 25. Charges administratives

Les charges administratives incluent la gestion et la direction des affaires, les activités associatives, les finances internes, la gestion du personnel, les TIC du siège ainsi que les tâches administratives générales.

Les charges relatives au fundraising ainsi que les charges administratives sont calculées selon la méthode ZEW0.

Indemnités versées aux membres du Comité central (organe directeur) et de la direction :

	2023 en CHF	2022 en CHF
Indemnités accordées au comité central	130'562	131'638
Indemnités accordées au président	30'670	34'595
Indemnités accordées aux membres de la direction	670'265	601'856

Les indemnités versées aux membres du Comité central englobent la rémunération pour le travail fourni au sein du comité ainsi que les frais. Celles versées à la direction incluent les salaires bruts et les frais.

#### 26. Résultat d'exploitation

Pour pouvoir faire son travail, la LPS a besoin de contributions de la part des Ligues, de fonds de tiers (par exemple des pouvoirs publics), de dons et de ressources émanant de fonds. Le résultat d'exploitation ne reflète toutefois qu'une partie de la réalité de l'exploitation, car les ressources émanant de fonds ne sont pas prises en compte.

## 27. Résultat financier

	2023 en CHF	2022 en CHF
<b>Produits</b>		
– Intérêts générés par les titres	131'316	56'676
– Plus-values	239'100	37'042
<i>Dont plus-values réalisées</i>	43'114	3'359
<i>Dont plus-values non réalisées</i>	195'986	33'683
– Produits des participations	0	0
<b>Total</b>	<b>370'416</b>	<b>93'718</b>
<b>Charges</b>		
– Frais et émoluments	27'147	25'958
– Moins-values	112'769	552'970
<i>Dont moins-values réalisées</i>	203	14'440
<i>Dont moins-values non réalisées</i>	112'566	538'530
<b>Total</b>	<b>139'916</b>	<b>578'928</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>230'500</b>	<b>–485'211</b>

**Autres engagements ne devant pas être portés au bilan**

		31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
31.12.2022	Contrat de bail Berne (jusqu'au 31.5.2023)	120'905	290'172
À compter du 1.6.2023	Contrat de bail Köniz (jusqu'au 31.3.2031)	49'700	0
<b>Total par an</b>		<b>170'605</b>	<b>290'172</b>

Il s'agit ici de contrats d'une durée supérieure à un an.

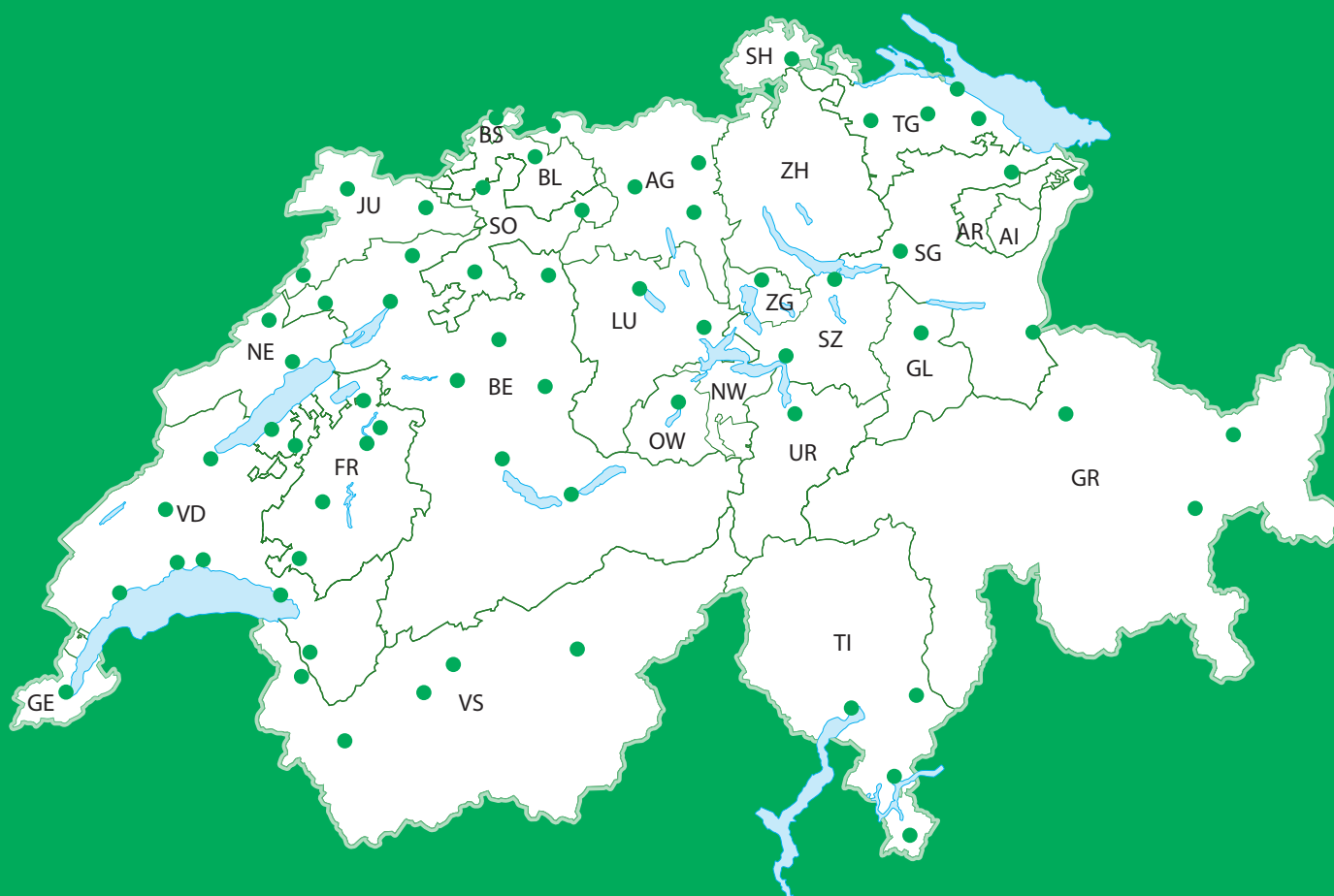
**Événements postérieurs à la date de clôture du bilan**

Aucun événement important susceptible d'influer sur les comptes annuels n'est connu.

Le Comité central a approuvé les présents comptes annuels en date du 16 mai 2024.

# La Ligue pulmonaire apporte son soutien dans toute la Suisse. Nous sommes à vos côtés.

[www.liguepulmonaire.ch/stations-doxygene-liquide](http://www.liguepulmonaire.ch/stations-doxygene-liquide)



**Ligue pulmonaire suisse**  
Sägestrasse 79  
3098 Köniz  
Tél. 031 378 20 50  
[info@lung.ch](mailto:info@lung.ch)  
[www.liguepulmonaire.ch](http://www.liguepulmonaire.ch)

Compte de dons  
IBAN CH92 0900 0000 3000 0882 0

